

La douce musique de Maya Filipic

Le [punk hardcore](#) (de préférence californien), c'est pas mal mais c'est pas l'idéal si vous souhaitez tranquillement écouter un peu de musique tout en vous livrant à une activité intellectuelle intense, comme par exemple la rédaction de votre blog quotidien (quand bien même ce ne soit pas véritablement intense).



Dans ce cas précis, la délicatesse du piano de l'album [Between two worlds](#) de Maya Filipic (Creative Commons By-Nc-Nd) me convient mieux et je tenais à vous le faire partager^[1].

Extrait 1 : « Stories from Emona I » ([télécharger](#) au format OGG)

Voici la traduction de la courte [présentation](#) de l'artiste sur [Jamendo](#) :

Née à Ljubljana, en Slovénie, Maya a toujours grandi auprès d'un piano. Lorsque à l'âge de 8 ans elle est entrée au conservatoire, elle savait déjà jouer du piano et du violon, mais s'est aperçue dès le début que le piano était pour elle le meilleur moyen de s'exprimer.

Elle s'est initiée à la composition au début de ses études, et a commencé très tôt à composer et interpréter ses propres mélodies. Mais ce qui l'intéresse le plus dans la musique reste l'improvisation.

Très vite, elle s'est rendu compte que l'enseignement académique ne répondait pas à ses attentes, et bien qu'ayant

consacré deux tiers de sa vie à l'apprentissage du piano, elle a interrompu ses études à la faculté de musique au bout de deux ans. Elle aspirait à être plus qu'un pianiste jouant de façon machinale, formé pour finir enseignante dans un conservatoire pour le restant de ses jours, en appliquant le style que lui auraient inculqué ses professeurs. Cette perspective ne correspondait pas à sa façon de concevoir la musique.

Après une période passée à voyager de par le monde, à parfaire ses connaissances, à découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles façons d'appréhender la vie, elle a commencé à intégrer ses expériences à sa musique. Dans son premier album, elle tente d'exprimer les sentiments que lui inspire de revenir sur le moment charnière où son ancienne façon de voir les choses a cédé la place à la nouvelle. D'où le titre, « Between two worlds ».

Extrait 2 : « Stories from Emona II » ([télécharger](#) au format OGG)

PS : Comme c'est de la Creative Commons et que c'est susceptible de bien se marier avec des images, on ne s'étonnera pas de commencer à la retrouver sur [pas mal de vidéos YouTube](#) dans le plus pur esprit de la [Remix Culture](#) chère à [Larry Lessig](#).

Notes

[1] Crédit photo : [Independentman](#) (Creative Commons By)

Cloud computing, logiciel libre et service public

En ce début d'investiture Obama, de nombreux internautes expriment souhaits et desiderata à la nouvelle administration.



Le vœu de William Hurley a retenu notre attention. « Je suggère que vous créiez un [cloud computing](#) financé par l'État, mis à la disposition des facultés et des universités », nous dit-il. Nous n'en saurons pas vraiment plus car il n'est pas entré dans les détails mais nous avons néanmoins saisi la perche pour en faire un billet où nous pourrions nous interroger ensemble sur les relations entre *l'informatique dans les nuages*, le logiciel libre et un éventuel rôle de la puissance publique.

Placer nos données personnelles, nos fichiers, nos liens, etc. sur le *Grand Internet* présente en effet de nombreux avantages pratiques à l'heure où l'on peut « quasiment » se connecter partout tout le temps. Mais ce n'est pas sans poser quelques questions pour ne pas dire quelques problèmes. Je pense par exemple à la mésaventure récente de ce pauvre [Marc L***^{\[1\]}](#) que l'on pouvait suivre au jour le jour à la trace via Facebook et consorts. Je pense également à notre récent billet [La tête dans les nuages mais les pieds sur terre](#). Je pense enfin à la toile tissée méthodiquement par Google avec [tous ses services en ligne](#) (Gmail, Reader, Maps, Earth, Picasa, Calendar, Docs, YouTube...) que nous sommes nombreux à utiliser au quotidien.

Et puisqu'il est question d'éducation supérieure et

d'université^[2], je dois bien vous avouer que, l'année dernière, lorsqu'il a été question de créer en deux-trois coups de cuillère à pot des adresses de messagerie (avec ou sans chat) pour tous les enseignants et étudiants de mon établissement scolaire, de se doter d'agendas partagés et d'une suite bureautique en ligne (fichiers tableurs et traitements de texte potentiellement accessibles en lecture écriture, selon les droits, à toute la communauté, et disponibles au [format ODF](#)), je me suis tourné vers... [Google Apps Education](#) sans avoir « malheureusement » à le regretter.

En tant que responsable [TICE](#) de mon lycée J'ai donc osé confier les données de mes élèves à Google ! Est-ce grave docteur ? Oui ça l'est ! J'en ai bien conscience et je compte bien un jour me soigner (quand bien même Google n'affiche bien entendu pas de publicités pour ce service spécifique au monde éducatif). Il faut tout de même dire, à ma décharge, que par rapport à ma problématique et à mes besoins (temps limité, budget nul et situation particulière d'un lycée à l'étranger) je ne pouvais raisonnablement pas m'appuyer sur un quelconque [Espace Numérique de Travail \(ENT\)](#) dont je doute de plus en plus de leur pertinence et efficacité à mesure que le temps passe (surtout si l'on continue à s'obstiner à les développer académie par académie).

Les partisans du logiciel libre peuvent sensibiliser sur les risques encourus à confier nos documents et informations numériques à des services en ligne « gratuits » proposés par des sociétés commerciales « web 2.0 » qui n'offrent pas de garanties sur l'avenir et sont souvent opaques au niveau de nos droits et des formats. Ils peuvent pousser à ce que des licences plus adaptées et plus transparentes soient adoptées (telle la [licence AGPL](#)). Mais, contrairement à un Microsoft où il « suffisait » de proposer des alternatives logicielles libres, ils ne peuvent absolument pas concurrencer un Google sur son terrain, c'est-à-dire justement le cloud computing, qui nécessite des investissements très très lourds ne serait-

ce que pour pour installer et maintenir les batteries de serveurs disséminés un peu partout sur le réseau. Et alors je crois effectivement que le politique et le [secteur public](#) (national ou supra-national) peuvent nous être d'un grand secours pour modifier la donne (si tant est que l'on juge que la donne mérite modification).

C'est certainement l'alliance « logiciel libre + secteur public » qui pourra faire en sorte de ne pas laisser le champ libre aux seules sociétés privées. Ne privatisons pas la totalité du cloud computing (surtout dans le domaine éducatif), voilà par extrapolation, le sujet du billet du jour. Un peu comme ce qu'a voulu faire le projet de bibliothèque numérique européenne [Europeana](#) pour contrarier [Google Books](#) avec pour le moment [le succès que l'on sait...](#)

L'enseignement supérieur a besoin d'un nuage informatique national

[Higher education needs a national computing cloud](#)

*William Hurley – 26 janvier 2009 – InfoWorld
(Traduction Framalang : Don Rico)*

Le cloud computing (ou *informatique dématérialisée* ou *informatique dans les nuages*), est vital pour l'avenir de l'enseignement supérieur aux États-Unis, et j'invite le Président Obama à agir

Le 26 janvier 2009
M. le Président Barack Obama
La Maison Blanche
Washington, DC 20500-0001

M. le Président,

Je tiens à vous adresser mes plus sincères félicitations, Monsieur, pour votre récente investiture à la fonction de 44ème Président des États-Unis d'Amérique. Votre victoire est

la preuve de la grandeur de notre démocratie, mais aussi de la capacité de transformation de cette même démocratie. Comme des millions de mes semblables du monde entier, j'ai regardé avec une grande fierté votre prestation de serment, lors de laquelle vous êtes devenu un exemple vivant de l'impact que peut avoir un seul citoyen américain.

Vous avez déclaré « Le monde change, et nous devons changer avec lui ». Je suis sûr que nous ne pouvons plus d'accord, M. le Président, et je crois que la politique que mènera votre administration sera une fontaine d'innovation. Je sais que le vice-président et vous êtes profondément favorables au développement des initiatives de recherche dans les instituts d'enseignement supérieur qui sont au cœur de l'innovation américaine. Pour ces instituts, l'avenir est déjà là. Mais, comme l'a écrit William Gibson « il n'est pas encore tout à fait équitablement réparti ».

Nous avons laissé le coût de la technologie entraver notre capacité à innover. Les chercheurs ne sont plus limités par le manque d'idées ou de connaissances, mais plutôt par les moyens informatiques nécessaires pour conduire des expériences et en analyser les résultats.

Je suggère donc que vous créiez un cloud computing financé par l'État, mis à la disposition des facultés et des universités. Une telle ressource aurait le mérite de niveler le terrain universitaire. Les chercheurs qui travaillent d'arrache-pied dans des milliers d'instituts de taille modeste auraient alors accès à une puissance informatique qui n'est pour l'instant accessible qu'à une poignée de privilégiés. Il nous est impossible de prédire d'où viendra la prochaine grande innovation, mais des ressources informatiques dématérialisées publiques amélioreraient de façon extraordinaire nos moyens de coopérer et d'innover au niveau national.

Les grandes avancées technologiques et sociales peuvent se produire presque simultanément. En septembre 1962, un jeune

chercheur publiait ce qui donnerait naissance aux plus grandes avancées technologiques de notre temps, et au même moment, un autre jeune homme originaire de Kosciusko, dans le Missouri, amorçait un itinéraire personnel qui aboutirait à un moment charnière dans la lutte pour les droits civiques. D'aucuns peuvent y voir une coïncidence, mais en ce qui me concerne j'y vois la providence. Les recommandations de [Paul Baran](#) en faveur d'une structure nationale publique destinée à transporter des données informatiques et l'entrée de [James Meredith](#) à l'université du Mississippi ont, du point de vue technologique et social, changé les États-Unis en profondeur.

Votre administration, par sa connaissance des nouvelles technologies, tient l'occasion d'accomplir un autre grand bond en avant. On ne peut comparer ma lettre à l'article de Baran, mais j'espère suggérer cette idée au moment opportun. Une idée trop en avance sur son temps a aussi peu de valeur qu'une idée avancée après que des engagements ont déjà été pris. J'espère donc attirer votre attention maintenant, avant que vos projets de réformes pour l'éducation aient été élaborés, et tant qu'il reste du temps pour prévoir le financement d'un cloud computing ayant le potentiel de transformer des chercheurs dispersés et inégaux en une locomotive d'innovation la plus puissante du monde.

Encore une fois, M. le Président, je tiens à vous féliciter, votre équipe et vous, pour votre victoire grandiose acquise grâce aux nouvelles technologies, ainsi que pour votre investiture inattendue, exaltante et triomphante.

Notes

[1] J'en profite pour saluer ici le [très libre](#) curieux magazine curieux Le Tigre.

[2] Crédit photo : [Per Ola Wiberg](#) (Creative Commons By)

Quand Mozilla participe à la libération de la vidéo

Et si les vidéos en [streaming Flash](#) et le casse-tête actuel des formats ([.mov](#), [.wmv](#), [.mpeg](#), [.avi](#)...) ne constituaient qu'une parenthèse dans l'histoire du multimédia numérique ?



Nous n'en sommes pas encore là (loin de là), mais merci à Mozilla, en pleine cohérence avec son [manifeste](#), de contribuer grandement à tenter d'améliorer une situation qui évoluera d'autant plus favorablement que nous, utilisateurs, serons nombreux à lui emboiter le pas^[1].

Et quelle satisfaction de voir [Mozilla](#), Wikipédia et [Xiph.org](#) (Ogg [Theora](#)/Vorbis) s'associer pour [construire le monde que nous voulons et non celui que nous avons](#) !

Pourquoi libérer la vidéo ?

[Why open video?](#)

*Christopher Blizzard – 26 janvier 2009
(Traduction [FrenchMozilla](#) : Goofy)*

Chacun se rend bien compte que le Web ouvert devient de plus en plus important dans nos relations avec les autres. Nos applications, nos conversations et nos échanges tendent à se passer en ligne, et [Mozilla se trouve de plus en plus au cœur même de ce phénomène](#), bien placée pour définir à la fois la technologie sous-jacente et la pratique des usagers du Web.

C'est un rôle crucial, et c'est l'une des raisons pour lesquelles il est important de nous comporter comme [une entreprise à but non-lucratif en pleine conscience de notre mission et de notre impact](#).

En prenant un peu de recul, on se rend compte que l'arrivée du Web ouvert comme plateforme technologique est un phénomène dont l'histoire donne peu d'exemples. L'imprimerie nous a permis de reproduire les connaissances facilement et à bas prix. La télévision et la radio ont abaissé le coût de diffusion des médias. Le Web a fait disparaître la centralisation par de grands médias de masse, et chacun peut maintenant produire et diffuser. Les coûts de reproduction, de diffusion et d'interactivité par des commentaires sont devenus presque négligeables.

Je pense quant à moi que c'est possible grâce aux choix technologiques qui ont été faits dès les premières années de l'évolution du Web. [Des formats lisibles par l'être humain](#), des applications simples fournies avec leur code source et la possibilité pour chacun de publier et de créer. Il n'existait pas en ces temps reculés de [tours d'ivoire ni de développeurs professionnels](#), aussi le processus de création devait-il être simple. La technologie du Web exigeait d'avoir une forme d'esprit très orientée vers la technique, mais vous n'aviez pas besoin d'un long apprentissage pour vous lancer. Si l'on ajoute à ça le principe du bout en bout avec Internet, et le fait que le premier venu pouvait installer un serveur ou un client, cela signifie que le Web n'a pas pris son envol grâce au soutien de grands acteurs, mais est devenu une immense ressource partagée, fondée sur les petits efforts de milliers d'individus.

Il en est résulté une explosion générale de créativité et d'investissements, depuis les simples particuliers jusqu'aux plus grandes entreprises. Chacun peut avoir un impact et chacun peut influencer la technologie du Web. Car quiconque parle la lingua franca (NdT : un langage de communication,

comme le latin autrefois, ou l'anglais basique aujourd'hui) du Web peut construire ses propres outils sans demander la permission, vous pouvez trouver des outils pour faire absolument tout vous voulez. C'est véritablement une place de marché très animée.

Mais il existe une exception notable : la vidéo sur le Web. Bien que les vidéos soient disponibles en ligne sur des sites comme Youtube, elles ne bénéficient pas des caractéristiques d'accessibilité au plus grand nombre qui ont assuré au Web sa vitalité et sa diffusion. Et ça se voit. La centralisation a entraîné quelques problèmes intéressants dont les symptômes sont la censure après des violations de [DMCA](#) et la concentration excessive du public sur un petit nombre de sites qui ont les capacités et la technologie nécessaires pour héberger des vidéos. Je crois que des problèmes comme ceux que nous voyons autour de YouTube sont l'indice d'un problème bien plus important, celui de l'absence de déconcentration comme de compétition dans les technologies vidéos – ce qui est très éloigné de tout ce qui existe sur le Web d'aujourd'hui.

Selon moi il existe deux choses qui peuvent aider à mener cette décentralisation :

- Il devrait être facile de comprendre comment passer d'un format de document lisible par un ordinateur à un contenu tel qu'il est présenté à l'utilisateur. Par exemple, convertir un fichier HTML en document, un fichier JPEG en image sur l'écran, ou pouvoir utiliser le protocole HTTP pour télécharger un fichier.
- Il doit être possible d'implémenter et de distribuer cette technologie sans avoir à demander l'autorisation ou la licence de quiconque. En termes concrets cela veut dire qu'elle doit être disponible sans avoir à payer de droits et sans documentation accablante.

Dans le monde de la vidéo, on trouve des formats qui remplissent la première condition : certains formats sont bien

documentés, identifiés et même largement répandus. Mais bien trop souvent ils sont soumis à des droits à payer à l'unité, ou de lourds tributs dès le départ, si bien que la création de contenus sous ces formats (pour les coder) est souvent chère au point d'être prohibitive pour tous, si ce n'est pour des firmes aux poches bien lestées et des startups les mieux dorées sur tranche. Et il existe bien peu de formats vidéo qui remplissent la seconde condition. Ce n'est pas ce genre de décentralisation qui profite au Web. Ce serait plutôt l'inverse.

Nous voilà donc dans cette histoire au moment où Mozilla joue son rôle : voici ce que nous allons faire.

- Dans Firefox 3.1, nous ajoutons la prise en charge native du conteneur [OGG](#) avec les codecs audio et vidéo [Vorbis](#) et [Theora](#), pour la [balise <video>](#). Il s'agit d'une des rares associations de formats qui remplisse les deux conditions ci-dessus. Ce ne sont pas des formats parfaits, mais ils sont certainement d'une qualité amplement suffisante pour l'usage de la vidéo sur Internet de nos jours. [Et ils vont aller en s'améliorant.](#)
- Nous assurons également le développement de la vidéo ouverte avec une subvention de 100 000 dollars qui sera gérée par la [fondation Wikimedia](#) pour soutenir et développer Theora. Vous pouvez espérer voir sortir de grandes choses de ce financement. Et ce travail finira par profiter tout autant à Firefox.
- Encore une chose que nous pouvons accomplir : donner pleinement droit de cité à la vidéo sur le Web. Cela signifie que nous pouvons faire des choses avec la vidéo et la faire [interagir avec d'autres types de contenus \(SVG, Canvas, HTML\)](#) comme il était impossible de le faire jusqu'à présent. Nous espérons qu'en libérant la vidéo du carcan imposé par les plugins pour qu'elle puisse jouer en harmonie avec le reste, nous pourrons

lancer une nouvelle vague de créativité autour de la vidéo. J'en dirai plus long dans un autre billet.

Nous n'espérons pas qu'en faisant cela nous allons tout changer du jour au lendemain. Loin de là – les changements de cet ordre prennent du temps. Mais nous pouvons certainement jouer notre rôle, du moins rendre possible le développement de ce genre de phénomènes. Nous voulons voir émerger un marché de la vidéo comme nous l'avons vu émerger pour le Web. Telle est notre contribution pour lancer le mouvement.

Notes

[1] Crédit photo : [Theilr](#) (Creative Commons By-Sa)

À propos du portail ministériel sur les associations

Dans la série « le courrier des lecteurs/trices », Isabelle nous écrit pour nous signaler ce qu'elle considère être un problème : la visibilité du Libre sur le [site gouvernemental dédié aux associations](#). « Vous serez à même de réaliser une étude plus poussée que la mienne », nous dit-elle.



Merci pour le crédit et la confiance que vous nous accordez mais nous manquons de temps actuellement (en fait nous manquons toujours de temps) alors plutôt qu'attendre une

hypothétique future enquête digne de ce nom, nous avons choisi la voie de la facilité en reproduisant l'intégralité de son message à même ce billet, en espérant que les commentaires viennent enrichir et préciser le propos^[1].

J'en profite au passage pour signaler trois ressources intéressantes sur le sujet. Le groupe de travail [LibreAssociation](#) de l'April. Le logiciel libre [Galette](#) (pour Gestionnaire d'Adhérents en Ligne Extrêmement Tarabiscoté mais Tellement Efficace) qui comme son nom l'indique vous permet de gérer en ligne vos adhérents. Et le livre [Réussir un site web d'association... avec des outils libres](#) dans la collection Accès Libre d'Eyrolles (pour l'anecdote ce livre s'appelait avant [Réussir un site web d'association... avec des outils gratuits](#)).

Mail d'Isabelle

Bonjour,

Membre de l'association [Musique Libre \(Dogmazic\)](#) et du collectif [Gironde Logiciel Libre](#), je lis avec plaisir et intérêt un bon nombre de vos articles comme par exemple ceux qui décortiquent certains sites à but éducatif.

J'aurais un sujet de ce type à vous soumettre et je pense que vous serez à même de réaliser une étude plus poussée que la mienne. Voilà, lors de mes pérégrinations webesques concernant la gestion d'une association, je suis fatalement tombée sur ce site institutionnel [associations.gouv.fr](#).

Lors de ma (rapide) navigation j'ai pu constater la chose suivante : il semble que le site est en [Spip](#), mais cela n'apparaît clairement quasiment nulle part, en tout cas pas sur l'accueil... il faut cliquer tout en bas sur le petit lien [administration](#).

Il y a beaucoup de rubriques qui parlent de droits d'auteurs et beaucoup de références à la [SACEM](#)... rien au sujet des licences ouvertes et libre diffusion... je n'en ai vu aucune,

même en faisant une recherche.

Donc pour un site très prompt à rappeler les obligations des associations en matière de droits d'auteur et surtout pécuniaire... je trouve proprement scandaleux que :

1. Ce site gouvernemental ne respecte pas ces mêmes droits en ne citant pas le logiciel utilisé pour la réalisation du site.
2. Ce site ne fasse aucune allusion sur la possibilité pour les associations d'utiliser du contenu libre. Il n'existe qu'[un seul article](#) datant de 2004 pour promouvoir le logiciel libre où Framasoft est cité (je n'ai pas vu cet article tout de suite : il a fallu que je fasse une recherche sur le mot libre, je crois, il faut dire que pour le trouver on doit faire le chemin suivant pas évident : *Accueil > Guide d'informations pratiques > Associations et Internet > Accéder à Internet >*). Et puis il y a surtout la rubrique [L'association et les droits d'auteur](#), extrêmement partielle puisque les trois articles qu'elle contient ([La propriété littéraire et artistique : le principe](#), [Les sociétés d'auteur, percepteurs des droits](#), [La SACEM](#)) ne font aucune mention de la possibilité d'utiliser des contenus sous licences ouvertes.
3. Je ne puisse faire toutes ses remarques directement aux responsables de ce site puisque la page [contact](#) me donne une page vide.

En espérant que ce sujet retienne votre attention,
Cordialement.

Notes

[1] Crédit photo : [Victoriapeckham](#) (Creative Commons By)

VoD : l'interopérabilité selon TF1

Ce billet d'humeur aurait pu s'intituler « TF1 Vision : parcours du combattant », ou « TF1 Vision / Microsoft, descente aux enfers d'un candide linuxien », et pour développer je vais vous conter les déboires que m'a valu mon addiction aux séries TV.



Plantons le décor. Je n'ai pas la télé et je ne regarde que des DVDs, notamment des séries. Parmi ces séries, il y a [LOST](#), et récemment, j'ai découvert que la saison 5 était disponible sur [TF1 Vision](#), le site de [vidéo à la demande](#) (ou VoD) de TF1. Enthousiaste, je me voyais déjà passer quelques soirées à me repaître de vidéos. C'était sans compter sur les efforts conjugués de TF1 et de Microsoft^[1] pour me mettre des bâtons dans les roues...

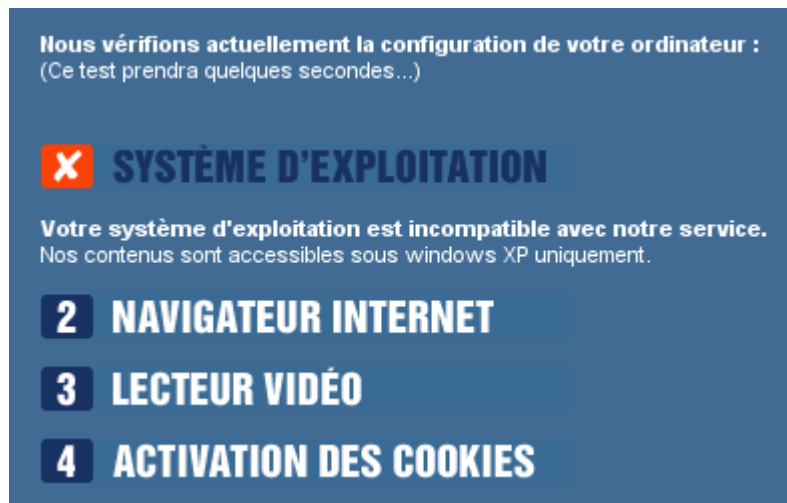
L'autre soir, donc, je m'installe derrière mon PC dans l'idée de télécharger deux épisodes de LOST. Le site de TF1 Vision passe bien sous Ubuntu Hardy, malgré une architecture truffée d'éléments en Flash, et l'inscription au service se déroule sans accroc. Mais lorsqu'on arrive sur la page de téléchargement, ça se gâte.

Un assistant de vérification de compatibilité m'annonce que mon système d'exploitation n'est pas pris en charge :

1. Système d'exploitation : **Votre système d'exploitation est**

incompatible avec notre service. Nos contenus sont accessibles sous Windows XP uniquement.

2. Navigateur Internet
3. Lecteur vidéo
4. Activation des cookies



Nous vérifions actuellement la configuration de votre ordinateur :
(Ce test prendra quelques secondes...)

X **SYSTEME D'EXPLOITATION**

Votre système d'exploitation est incompatible avec notre service.
Nos contenus sont accessibles sous windows XP uniquement.

2 **NAVIGATEUR INTERNET**

3 **LECTEUR VIDÉO**

4 **ACTIVATION DES COOKIES**

Qu'ils n'aient pas pensé à GNU/Linux ne m'étonne guère, mais qu'en est-il de Mac, qui est quand même en train de tailler de sérieuses croupières à Microsoft ? Le service commercial de TF1 devrait se tenir au courant de l'actualité informatique : Apple avait atteint début 2008 les 4% de part de marché en France et bénéficie depuis d'une [progression fulgurante](#), GNU/Linux reste marginal mais connaît un succès croissant, et arrive en bonne place sur les mini-PC. Étrange de se couper ainsi de dizaines de milliers de clients potentiels...

Ayant gardé une partition sous XP au cas où l'on me confierait une traduction nécessitant un programme n'existant que pour Windows, je reboote et retourne sur le site de TF1 Vision. De retour sur la page de téléchargement, je clique sur le teaser de la saison 5 de LOST, pour un essai gratuit (pas fou, non plus...).

Ce qui donne alors :

1. Système d'exploitation : OK
2. Navigateur Internet : **Votre navigateur Internet est incompatible avec notre service.** Nos contenus sont

accessibles avec Internet Explorer 6.0 ou plus.

3. Lecteur vidéo
4. Activation des cookies

Nous vérifions actuellement la configuration de votre ordinateur :
(Ce test prendra quelques secondes...)

 **SYSTÈME D'EXPLOITATION**

 **NAVIGATEUR INTERNET**

Votre navigateur Internet est incompatible avec notre service.
Nos contenus sont accessibles avec Internet Explorer 6.0 ou plus.

3 LECTEUR VIDÉO

4 ACTIVATION DES COOKIES

Firefox n'est pas pris en charge. Apparemment, Safari, Chrome et Opera non plus. Pour TF1, c'est IE ou rien. Là encore, les concepteurs du site et les types du service commercial sont en retard de quelques années. Ignorent-ils que Firefox représente 25% de parts de marché en [France](#), que Safari et Opera représentent malgré tout un nombre non négligeable d'utilisateurs ?

Désirant pousser le vice jusqu'au bout, je ferme Firefox et ouvre Internet Explorer 7. Encore une fois, ça coince :

1. Système d'exploitation : OK
2. Navigateur Internet : OK
3. Lecteur vidéo : **La version de votre lecteur vidéo est incompatible avec notre service.** Nos contenus sont accessibles avec Windows Media 10 ou plus.
4. Activation des cookies

Nous vérifions actuellement la configuration de votre ordinateur :
(Ce test prendra quelques secondes...)

✓ **SYSTÈME D'EXPLOITATION**

✓ **NAVIGATEUR INTERNET**

✗ **LECTEUR VIDÉO**

La version de votre lecteur vidéo est incompatible avec notre service.
Nos contenus sont accessibles avec windows Media Player 10 ou plus.

Pour le télécharger gratuitement : [> CLIQUEZ ICI](#)

4 ACTIVATION DES COOKIES

N'en ayant pas l'utilité, je n'avais pas installé WMP version 11. Bien entendu, nulle mention d'un autre lecteur, même propriétaire. Il est pourtant loin le temps où Windows Media Player régnait sur le marché des lecteurs multimédia. Quicktime, ne serait que pour le streaming, ou VLC et Miro, comptent un bon paquet d'utilisateurs.

En tant qu'utilisateur de Linux, et même en tant qu'ancien utilisateur de Windows XP, je suis révolté qu'on ne me laisse aucun choix pour les programmes à utiliser. Comble de malchance, un bug de Windows Media Player m'a empêché de voir le fichier téléchargé à grand peine.

Avouez que l'on fait mieux comme expérience utilisateur. Certes, je n'attendais pas de TF1 qu'elle publie ses vidéos au format [Ogg](#) et sous licence [Creative Commons](#), mais en arriver à un tel point de mépris de l'interopérabilité est attérrant. Pour une entreprise commerciale, se couper d'une part grandissante des consommateurs est par ailleurs une stratégie pour le moins singulière. Mais TF1 n'est hélas pas la seule, de nombreux sites ou plateformes de téléchargement ne respectant pas les standards et l'interopérabilité, [Apple et iTunes en tête](#).

Comment faire lorsqu'on est utilisateur de Linux, que l'on utilise Firefox ou [Epiphany](#) pour l'Internet et [Totem](#) ou [VLC](#) pour le multimédia ? Lorsqu'on est utilisateur de Mac et qu'on

utilise Safari et Quicktime, sans parler de logiciels libres ? Et même lorsqu'on est sous Windows mais qu'on préfère surfer avec Firefox ou Opera, et lire ses fichiers vidéo avec VLC ou [Miro](#) ?

A-t-on alors d'autre choix que l'abstinence ou le téléchargement illégal lorsqu'on est utilisateur de Linux ? En ce qui me concerne, j'ai une furieuse envie d'installer [eMule](#) ou d'aller traîner sur [The Pirate Bay](#)... Les entreprises privées qui sont les premières à diaboliser le téléchargement illégal devraient peut-être d'abord faire sauter les verrous (au lieu d'en rajouter, on a vu la pirouette qu'a dû exécuter Apple face à l'ineptie et à l'impopularité des [DRM](#)) qui empêchent bon nombre d'entre nous d'accéder à leurs services.

Notes

[1] Crédit photo : [J](#) (Creative Commons By-Sa)

Barack Obama sera-t-il un président Open Source ?

[Scott McNealy](#), PDG de [Sun](#), vient tout juste d'être chargé par la Maison Blanche d'élaborer une étude sur l'Open Source. L'occasion pour la BBC d'évoquer dans un récent article la question d'une éventuelle « gouvernance Open Source » de la nouvelle administration américaine, en interrogeant aussi bien l'intéressé que [Michael Tiemann](#) (de l'[OSI](#) et de [Red Hat](#)).



Quelques citations extraites de l'article, traduit par nos

soins, pour vous mettre en appétit^[1] : « C'est par un accident de l'histoire que les standards propriétaires se sont si tôt et si fortement imposés, entraînant des dépenses colossales dans le budget gouvernemental (...) La philosophie de la démocratie américaine n'est pas simplement par le peuple et pour le peuple, mais aussi avec le peuple (...) Errol Louis décrit M. Obama comme notre premier président Open Source, un dirigeant désireux de voir tout un chacun se demander comment, quand et où s'impliquer. Il a remarqué que la stratégie popularisée par les entreprises de logiciels, qui consiste à donner à d'autres une application pour qu'ils l'améliorent, a maintenant été transposée dans le domaine politique. »

Appels à une gouvernance Open Source

[Calls for open source government](#)

*Maggie Shiels – 21 janvier 2009 – BBC News
(Traduction Framalang : Goofy, Don Rico)*

Le secret d'une gouvernance plus économe et plus sûre consiste à passer par des technologies et logiciels Open Source.

Cette proclamation vient d'une des figures les plus respectées parmi les entrepreneurs de la Silicon Valley, le cofondateur de Sun Microsystems Scott McNealy.

Il a révélé qu'on lui avait demandé de préparer un rapport sur cette question pour la nouvelle administration.

« Intuitivement, il est évident que l'Open Source est moins coûteux et plus efficace que le logiciel propriétaire », a-t-il déclaré.

« L'Open Source ne vous réclame pas de verser le moindre centime, ni à Microsoft, ni à IBM ou Oracle, pas la moindre somme à une quelconque entreprise de logiciels propriétaires. »

Améliorations

M. McNealy a déclaré à la BBC qu'il voulait s'assurer que le gouvernement ne serait pas pieds et poings liés à un fournisseur unique ni à une entreprise particulière.

« Le gouvernement devrait préconiser des applications basées sur des références Open Source pour améliorer la sécurité, gagner en qualité logicielle, baisser les coûts, augmenter la fiabilité – tous les bénéfices inhérents aux logiciels Open Source. »

Le langage de programmation Java créé par Sun Microsystems est un produit Open Source qu'utilisent des milliards d'appareils comme les téléphones portables et les ordinateurs. Au lieu d'être une application payante sous copyright, le logiciel Open Source est généralement disponible pour tous, sous une licence qui permet l'usage gratuit et sans restriction, et son code est ouvert à tous pour être consulté, copié et adapté gratuitement.

L'idée sous-jacente, c'est que grâce aux contributions d'un grand nombre de gens, une application va s'améliorer à pas de géant et conserver toute sa pertinence. Un rapport de XMG, société de recherche en technologie globale, mentionne que les entreprises « s'intéressaient aux avantages des logiciels Open Source » en raison du « coût prohibitif » des logiciels propriétaires.

« Des dépenses colossales »

Le président Obama a déclaré être prêt à scruter le budget « ligne par ligne » pour éliminer les dépenses inutiles, mais jusqu'à présent n'a donné aucune indication précise sur la manière dont il comptait procéder.

L'Initiative Open Source (ou OSI) est pleinement solidaire des propositions de M. McNealy, qui constituent à leurs yeux une des solutions majeures que le nouveau président ne peut pas se

permettre d'ignorer.

« Scott a tout à fait raison de souligner les avantages qui ont été démontrés tant et plus », confirme Michael Tiemann, le président de l'OSI.

« C'est par un accident de l'histoire que les standards propriétaires se sont si tôt et si fortement imposés, entraînant des dépenses colossales dans le budget gouvernemental. »

Selon M. Tiemann, même si quelques départements utilisent déjà des technologies Open Source, on estime que globalement les sommes perdues dans les logiciels propriétaires se monteraient « à plus d'un trillion de dollars par an » (*NdT : soit un million de millions de dollars*).

Il a déclaré que le coût minimum pour les États-Unis est de « 400 milliards de dollars, estimation basse. »

« Passer à l'Open Source réduira les coûts et augmentera la productivité, » ajoute M. Tiemann, qui est également vice-président de Red Hat, le prestataire de solutions technologiques Open source leader sur le marché international.

« C'est le genre de changement dont nous avons besoin si nous espérons voir un jour le gouvernement réformer ses capacités opérationnelles et maîtriser ses dépenses. S'ils n'y parviennent pas, c'est encore un coup d'épée dans l'eau. Étant donné l'état actuel des marchés des capitaux, nous ne pouvons plus nous permettre d'en rester au status quo », a-t-il déclaré.

L'Alliance pour les Solutions Libres (Open Solutions Alliance) a estimé que la crise économique actuelle « va conduire à adopter de plus en plus des solutions libres, en raison de leur flexibilité, de leur extensibilité et de leur faible coût. »

Dans le même temps la société de recherche Gartner a bien prévenu que les bénéficiaires escomptés de l'Open Source ne seraient pas au rendez-vous sans une saine gestion.

« N'espérez pas économiser systématiquement de l'argent avec un logiciel Open Source (OSS), ou avec une quelconque technologie sans une gestion financière efficace », a déclaré l'analyste Mark Driver.

Microsoft et Oracle ont ouvert aux développeurs le code de quelques-uns de leurs logiciels et protocoles.

« Un président Open Source »

Reste à savoir jusqu'à quel point le 44ème président sera réceptif à l'idée de développer les travaux de la nouvelle administration avec les standards Open Source ?

« Le concept d'Open Source est en passe de devenir sous-jacent dans presque tout ce que qu'entreprend l'administration, » a déclaré Michael Tiemann de l'OSI.

« La philosophie de la démocratie américaine n'est pas simplement par le peuple et pour le peuple, mais aussi avec le peuple. »

Il souligne que nous avons déjà vu à l'œuvre l'attachement à cet esprit d'ouverture dans la campagne électorale du président Obama.

« Je pense que nous allons à présent assister à une meilleure acceptation du modèle Open Source dans l'esprit des gens, en Amérique et dans le monde entier. »

Errol Louis, du quotidien New York Daily News, semble d'accord.

Il décrit M. Obama comme « notre premier président Open Source, un dirigeant désireux de voir tout un chacun se demander comment, quand et où s'impliquer. »

Il a remarqué que la stratégie popularisée par les entreprises de logiciels, qui consiste à donner à d'autres une application pour qu'ils l'améliorent, a maintenant été transposée dans le domaine politique.

Bien entendu, le nouveau site Web change.gov se présente comme un portail pour une «gouvernance interactive » et une « démocratie Open Source. »

« **Superviser** »

M. McNealy a déclaré qu'un nouveau poste de haut responsable de l'information (CIO) était nécessaire pour mener un changement de fond en comble.

Il a ajouté que le CIO devrait avoir « un droit de veto, le droit d'éliminer tout matériel, logiciel ou application en réseau qui affecterait le réseau fédéral. Il ou elle devrait avoir un pouvoir véritable, celui de superviser vraiment et de prendre des mesures effectives à l'encontre de ceux qui ne se conformeraient pas à l'architecture globale. C'est ce que font toutes les entreprises mais que ne fait pas le gouvernement », a-t-il conclu.

M. Tiemann a estimé au contraire qu'un poste de CIO serait « du gaspillage de pouvoir exécutif ».

« Connaissant comme je les connais la structure et la nature du gouvernement fédéral, je ne peux croire à l'intérêt de nommer un CIO qui aurait à imposer sa voix par-dessus des départements qui, indépendamment des obstacles matériels, ont souvent du mal à collaborer. »

« Nommer un CIO reviendrait seulement à créer un poste improductif pour les quatre prochaines années », a déclaré M. Tiemann.

Notes

[1] Crédit photo : [Acaben](#) (Creative Commons By-Sa)

Allongement des droits de 50 à 95 ans : bon pour les artistes, les Majors, l'Europe ?

« La Commission européenne, par la voix du libéral-rigide Charlie McGreevy, veut allonger la durée des droits des artistes-interprètes à 95 ans contre 50 ans aujourd'hui. Champagne chez Charles Aznavour, Johnny Hallyday et autres chanteurs dont la carrière a débuté à un époque où la télévision était encore un objet de luxe. Leurs premiers tubes, encore vendus aujourd'hui, ne tomberont pas dans le domaine public, selon l'expression dépréciative commune. Ils ne pourront circuler sur des CD pressés par tout un chacun ou être téléchargés sur le Net sans qu'ils puissent réclamer leur dû. Sur le papier, ce n'est que justice : pourquoi Charles Aznavour devrait-il ne plus toucher un centime de la vente de ses premiers enregistrements ?^[1] Comme bien souvent en matière de propriété intellectuelle, les bons sentiments masquent de mauvaises arrière-pensées. »



C'est ainsi que début un éclairant (et édifiant) article de Florent Latrive [Qui veut la peau du domaine public pour faire](#)

[plaisir à Aznavour ?](#) paru il y a près d'un an sur le site des Écrans. Deux autres articles ont suivi sur le même site permettant d'affiner encore la question et son décryptage : [Pétition : Contre l'allongement des droits des artistes-interprètes](#) et [Musique : 95 ans de droits pour les interprètes](#).

Quant à nous, dans la mesure où il n'est pas encore trop tard, nous avons décidé de relayer cet appel à mobilisation de l'[Electronic Frontier Foundation](#) en traduisant non seulement le récent communiqué ci-dessous mais en sous-titrant également une vidéo expliquant bien de quoi il en retourne et pourquoi il est important de manifester notre réprobation.

Faites passer et n'oubliez pas de visiter le site [Sound Copyright](#) pour [signer la pétition](#) !

Prolongement des droits d'auteur dans l'UE : aidez les eurodéputés à entendre un autre son de cloche

[EU Copyright Extension: Help MEPs Hear the Other Side](#)

Danny O'Brien – 20 janvier 2009 – Electronic Frontier Foundation

(Traduction et sous-titrage Framalang : Olivier, Don Rico, Xavier et Yostral)

À la lecture de la [documentation officielle de la Commission européenne](#) sur la directive prévoyant l'allongement du copyright, on pourrait croire que porter la durée des droits des artistes à 95 ans au lieu de 50 en Europe est une décision généreuse sans aucun effet néfaste. C'est sans doute l'image que souhaite en donner le membre de la [commission Charlie McCreevy](#), lui qui incite le Parlement à mettre au vote cette directive au mois de mars de cette année.

Mais les législateurs de Bruxelles n'entendent qu'un seul son

de cloche de la part de ce commissaire. C'est pourquoi, dans le cadre de la campagne contre l'allongement de la durée des droits d'auteur, une [réunion](#) va être organisée à Bruxelles où vous et vos eurodéputés êtes cordialement conviés.

Les experts en droits d'auteur européens les plus réputés affirment eux-mêmes que [la Commission induit en erreur les Conseil et Parlement européens](#). Nul n'a encore expliqué aux eurodéputés en quoi cette mesure coûterait des milliards d'euros aux consommateurs européens, alors qu'elle ne rapporterait à la plupart des artistes concernés [guère plus de trente euros par an](#), le plus gros des bénéfices revenant [aux plus grosses maisons de disques, les majors](#). Ils ne se sont pas non plus inquiété des dégâts qu'elle infligerait à un domaine public solide et à l'accès démocratique à l'héritage culturel des pays membres.

En tant qu'acteur de la campagne Sound Copyright, l'Open Rights Group organise une [réunion publique le 27 janvier à Bruxelles](#) pour fournir aux eurodéputés des informations objectives sur l'allongement de la durée des droits d'auteur. [Écrivez à votre eurodéputé](#) pour lui demander d'y assister, ou mieux encore, [faites le déplacement](#) et venez donner vous-même votre avis sur la question.

Si vous désirez connaître davantage de détails sur les dangers de l'allongement de la durée des droits d'auteur, rendez-vous sur le site [Sound Copyright](#), ou regardez le guide vidéo ci-après. Envoyez ensuite ces liens à vos amis européens, et écrivez sans plus tarder à [votre eurodéputé](#).



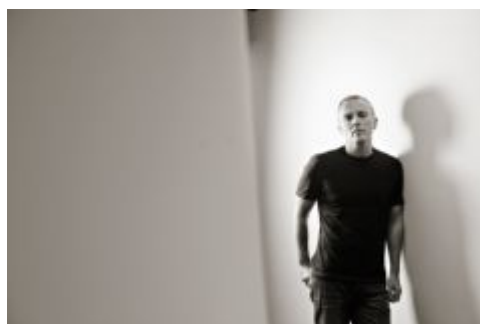
-> La [vidéo](#) au format webm

Notes

[1] Crédit photo : [Gisela Giardino](#) (Creative Commons By-Sa)

L'ex-chanteur des Tears for Fears explique son choix des Creative Commons

Il y a [ceux qui se morfondent](#) à constater la crise actuelle de l'industrie musicale et qui croient [naïvement](#) que la [loi Hadopi](#)^[1] va résoudre leurs problèmes. Et puis il y a les autres, comme le chanteur Curt Smith, qui nous explique calmement et sereinement en quoi les [licences Creative Commons](#) sont un choix contemporain simple et pertinent, pour ne pas dire « naturel », quand on souhaite autoriser la diffusion de sa musique sous certaines conditions (ici la non exploitation commerciale).



[Curt Smith](#) (à ne pas confondre avec [Robert Smith](#)) ne vous dira peut-être rien, mais certains *vieux* (comme moi) se souviennent de son groupe [Tears for Fears](#) dont les quelques chansons suivantes bercèrent la jeunesse [new wave](#) des années quatre-vingts : [Mad World](#), [Change](#), [Shout](#) ou encore [Sowing the seeds of love](#).

Depuis Curt Smith^[2] poursuit une carrière solo et a donc placé son dernier album [Halfway, pleased](#) sous licence Creative Commons By-Nc-Sa. Il s'en explique dans cette [interview](#) vidéo donnée le mois de novembre dernier sur le site de Dave Harris [RetroRewind](#). La clarté de ses propos associée au climat tendu que fait régner la « menace Hadopi » nous ont donné envie de faire acte de *résistance* et de *subversion* en traduisant et

sous-titrant^[3] ci-dessous le début de l'entretien.



-> La [vidéo](#) au format webm

Notes

[1] La loi Hadopi, rebaptisée « Création et Internet », devrait arriver à l'Assemblée nationale fin février. Nous vous suggérons deux sites pour suivre son hacktualité et mieux en décrypter ses tenants et aboutissants : [La Quadrature du Net](#) et [Numerama](#).

[2] Crédit Photo : [Curt Smith Official](#) (Creative Commons By)

[3] Remerciements Framalang : Olivier pour la transcription, Don Rico pour la traduction, Xavier pour le sous-titrage et Yostral pour le montage final (sacré travail d'équipe !)